



MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, que lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville qui se tiendra le 9 août 2021 à 19h, à l'Hôtel de Ville situé au 351, rue Turgeon où, via un enregistrement sur le site Internet, selon l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation suivante :

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 5.5.1.1 du règlement de zonage n° 364-2004 qui indique que le garage doit avoir une superficie de 70,9m², soit 10% de la superficie de l'emplacement. La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage ayant une superficie de 78m².

Identification du site concerné :

Propriété de M. Lawrence Emond et Mme Madeleine Lajoie située 215, rue Labonté, à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lot no 4 684 635 cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Les citoyens pourront transmettre leur question ou commentaires par courriel à l'adresse suivante, kathy.fortin@ville.hebertville.qc.ca ou encore par écrit à l'attention de Mme Kathy Fortin au 351, rue Turgeon, Hébertville (Québec).

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce vingt-troisième jour du mois de juillet deux mille vingt et un.

Kathy Fortin
Secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Kathy Fortin, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de poste, sur le site internet ainsi que sur la page Facebook du service des loisirs désignés, le 23 juillet 2021 entre 8 h et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23^{ème} jour de juillet 2021.

Kathy Fortin
Secrétaire-trésorière par intérim